



## Communiqué d'agents des équipes d'animation des hôpitaux parisiens

Nous, animateurs et responsables, travaillant dans les hôpitaux de l'AP-HP au compte de la DASCO, réunis ce vendredi 23 septembre 2022 en heure mensuelle d'informations syndicales avec la CGT Affaires scolaires, avons discuté de notre situation et de nos revendications. **Nous avons pris acte de l'engagement que la DASCO a pris le 30 août 2022, lors de l'audience de la CGT, d'organiser le passage des Responsables de centres de loisirs hospitaliers en catégorie B.**

A ce sujet, nous avons pris connaissance de la communication de l'UNSA du 12 septembre, rendant compte de cet engagement. **Nous sommes pour que l'unité la plus large se constitue pour faire valoir nos revendications et invitons toutes les organisations syndicales à soutenir notre combat.** Nous avons également discuté de la proposition de date que la DASCO a adressée à la CGT pour organiser une audience le mercredi 5 octobre. Nous décidons de désigner une délégation composée de 7 animateurs et responsables de centre de loisirs hospitaliers, et de deux délégués de la CGT.

### Nous revendiquons :

- Le passage immédiat en catégorie B, dans le corps des AAP, pour les 5 collègues Responsables de centre de loisirs hospitaliers et le rattrapage rétroactif du salaire et des primes ;
- La prise en charge des repas du midi pour tous les collègues par la signature de conventions avec l'APHP comme c'est le cas à Necker ;
- Nous exigeons la reconnaissance de la pénibilité de notre travail et la spécificité de nos missions l'attribution d'une sujétion et d'une prime de 200€, ainsi que le maintien de l'organisation du travail sur 4 jours, pour l'ensemble des titulaires, compte tenu de :
  - L'exposition aux maladies, à la violence psychologique et physique.
  - La confrontation à la mort d'enfant dont les équipes s'occupent.
  - L'adaptabilité très importante imposée par des conditions et des organisations de travail très différentes d'un hôpital à un autre, ainsi qu'entre les services et les étages.
  - L'accueil et le soutien des familles confrontés à la maladie et parfois à la mort de leur enfant.
  - Le soutien qu'ils apportent à leurs collègues vacataires, parfois démunies face aux situations difficiles qu'ils rencontrent.
- Attribution d'une prime de risque aux animateurs vacataires pour les mêmes raisons ;
- La mise en place d'un accompagnement psychologique ainsi que de formations dédiées à l'équipe de la Pitié-Salpêtrière, sur un rythme de deux heures par trimestre ;
- L'attribution de moyens matériels supplémentaires :
  - Pour les 5 Responsables attribution d'un téléphone portable professionnel.
  - Pour l'équipe de Robert Debré, un ordinateur portable relié au réseau ville de Paris ainsi qu'un ventilateur.
  - Pour l'équipe de Necker, un fauteuil ergonomique avec repose pieds.
  - Pour l'équipe de La Pitié-Salpêtrière, un ordinateur portable relié au réseau ville de Paris, une imprimante, un fauteuil ergonomique ainsi qu'un ventilateur.
  - Pour l'équipe du Kremlin Bicêtre, un ordinateur portable.
- Prise en charge des consommables informatiques par la DASCO indépendamment des budgets alloués aux Responsables ;
- Concernant l'aménagement de nos espaces de travail, nous demandons l'organisation de visites du CHSCT assisté d'ergonome pour constater les risques et proposer des améliorations. Sans attendre nous demandons qu'une livraison d'armoires et de casier soient organisée dès que possible à partir des besoins précis établis par les équipes ;
- L'envoi des fiches de postes, mis à jour cet été, des Responsables et des animateurs de centre de loisirs hospitaliers à tous les agents concernés;